



Règlement intérieur de la ludothèque « Ludomorvan » Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan

La ludothèque favorise le jeu libre, étant un espace collectif il est indispensable que chacun, enfant et adulte, respecte le lieu et ses règles de fonctionnement. La présence d'un animateur de la ludothèque est obligatoire pour jouer sur place ou emprunter.

Horaires d'ouvertures :

La ludothèque est ouverte pendant la période scolaire :

- Mercredi de 10h -12h. Entrée libre
- Vendredi de 18h − 20h. Entrée libre
- Durant les vacances scolaires vendredi 18h-20h. Entrée libre
- Après-midi jeux 1 fois par mois le dimanche. Les dates seront publiées sur la page Facebook et le site internet du Centre Social. Entrée 1€ par personne, goûter offert.

Accès à la ludothèque

La ludothèque n'est pas une garderie.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Les enfants de 12 ans et plus peuvent venir jouer sur place non accompagnés, mais ils restent sous la responsabilité des parents.

Le personnel de la ludothèque n'est pas responsable des allées et venues des enfants.

Modalités d'inscription, adhésion et tarifs pour l'emprunt de jeux

La ludothèque « Ludomorvan » fait partie des activités proposées par le Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan (CSIPM). La ludothèque est ouverte à tous, afin de pouvoir bénéficier des services et activités proposés par le Centre social, une adhésion annuelle (année civile) au Centre Social est obligatoire pour l'emprunt des jeux. Un formulaire d'inscription est disponible à l'accueil du Centre Social ou à la ludothèque.

Tarif famille : 15€ par anTarif individuel : 10€ par an

L'adhésion est à renouveler chaque année au mois de janvier (facturation par le Centre Social).

L'adhésion est à régler sur place. Modalités de paiement : chèque (à l'ordre du Centre Social de Lormes) ou en espèces.

Une carte d'adhérent vous sera remise.





Emprunt de jeux

La carte d'adhérent doit être présentée lors de chaque emprunt.

<u>Caution</u>: un chèque de 20€ à l'ordre du Centre Social de Lormes vous sera demandé lors du premier emprunt de jeu (valable un an).

Tarifs:

1€ par jeux emprunté (sans forfait) ou **Forfait : 10 jeux empruntés pour 8€ Forfait : 20 jeux empruntés pour 15€**

L'emprunt de jeux est d'une durée maximale de <u>3 semaines</u>. Par respect pour tous, ce délai doit être tenu.

Tout retard de retour de jeu est sujet à des pénalités financières appliquées comme suit :

- 1. L'adhérent est prévenu, dès la 1ère semaine de retard, par téléphone ou par mail ou par courrier. Celui-ci a un délai d'une semaine pour rapporter les jeux.
- 2. Passé ce délai, un dernier rappel informera l'adhérent que si les jeux ne sont pas retournés dans les 48 heures, le chèque de caution sera encaissé.

A chaque nouvel emprunt, l'adhérent vérifie avec l'animateur de la ludothèque que le jeu est complet avant de le faire enregistrer pour pouvoir l'emporter.

A chaque retour, le jeu est vérifié par le ludothécaire en présence de l'emprunteur. Le jeu doit être remis à la ludothèque propre et complet.

Toute perte ou détérioration doit être signalée au ludothécaire qui juge alors de la possibilité de réparation, du remplacement ou de la non-possibilité de remettre le jeu dans le circuit d'emprunt. En aucun cas, le jeu ne doit être réparé par l'emprunteur.

Si le jeu est injouable et ne peut réintégrer le circuit d'emprunt de la ludothèque (détérioration grave ou manque de pièces), le chèque de caution de l'emprunteur sera encaissé pour dédommagement.

Consommation

Il est interdit de manger ou de boire aux tables de jeu de la ludothèque.

Fumer ou vaper

Il est strictement interdit de fumer ou de vaper dans les locaux de la ludothèque.

Application du règlement

Toute personne entrant dans la ludothèque s'engage à se conformer au présent règlement. Il est communiqué à chaque adhérent ou utilisateur lors de son inscription. Toute modification du présent règlement sera notifiée par voie d'affichage au sein de la ludothèque.

Pour toute information contactez:

- le Centre Social de Lormes : tél. 03.86.22.85.47 e-mail : centre.social.lormes@wanadoo.fr
- le ludothécaire : tél. 07.77.83.39.85 e-mail : ludothequelormes@outlook.fr